

DECLARATION UNIFIEE DE COTISATIONS SOCIALES

CERFA n° 11243*01

SilaExpert

STANDARDISEE I.R.C

DUCS 3.1

09/01/2025 16:57 par SilaExpert 1.1753

SARL LAVAYSSE AUTO

Cotisations du 01/01/2024 au 31/12/2024

14 Le Veyrou

ANNEE 2024

2400

PAGE 1 / 1

19120 ALTILLAC

Tél: 0778216289

Fax:

OPCO Mobilité

204 ROND-POINT DU PONT DE SEVRES

N° SIRET ou MSA : 89368670900013

APE : 4520B

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

N° interne : 89368670900013

Groupe interne :

Unité monétaire : euro (9)

AGC DU LOT

Déclaration exigible à partir du :

15/01/2025

Date limite de dépôt de la déclaration le :

15/01/2025

Cotisations à régler au plus tard le :

15/01/2025

Salaires versés le :

31/12/2024

Tél: (05) 65 20 35 60 Fax:

Si vous n'avez pas occupé de personnel durant la période considérée indiquez :	Code et libellé de la cotisation	Nb salariés ou assurés	Base	Taux ou quantité	Montant
☐ j'ai cessé totalement mon activité à compter du :	Contribution formation pr	1	21421	0,5000	107
☐ je continue mon activité sans personnel depuis le :					
☐ définitivement : suspendez mon compte j'en demanderai la réouverture le cas échéant					
☐ très temporairement : maintenez mon compte					
Nombre de salariés ou d'assurés au dernier jour de la période :					
TOTAL : 2					

Nombre de salariés ou d'assurés rémunérés dans l'établissement pour la période : 1

Date et signature

TOTAL
Acomptes versés
Régularisations div.
Montant à payer

107,00

107,00

Références paiement :

Ne pas dépasser la zone tramée SVP

(euros)

Veuillez trouver ci-joint chèque n° 0000577

de 107,00 euros

en règlement de

Expéditeur